



INTERSYNDICALE DE L'ÉDUCATION : FSU – UNSA EDUCATION – SMPE-CGTM – SNETAA-FO

# GREVE

- **Judi 20 mars**, les organisations siégeant au Comité Technique paritaire refusent de cautionner la politique mortifère de la rectrice qui supprime 90 postes dans le Second Degré, et instaure 181 postes sur deux établissements (dont on sait la fragilité d'une année sur deux). Ces organisations boycottent ce CTA et claquent la porte.
- **Judi 27 mars** la rectrice convoque le CTA sur le même ordre du jour, sans nécessité de quorum. Les mêmes organisations ont décidé de ne pas siéger et d'appeler leurs syndiqué(e)s à se masser devant le rectorat dès 8 heures pour refuser toute ponction supplémentaire.
- **Un préavis de grève, renouvelable à compter du jeudi 27 mars a été déposé par les 4 organisations syndicales qui appellent les collègues à se rassembler au rectorat dès 8 heures jeudi 27 mars**

# TROP C'EST TROP !

## Nous remettons en cause :

- une politique qui tue définitivement l'éducation en Martinique en supprimant des postes mais en créant artificiellement des surnombres pour maintenir un nombre élevé d'élèves dans les classes.
- Une politique qui, en générant ces surnombres, permet au ministère de boucler la Martinique en refusant que les néo-titulaires restent au pays, que la diaspora de l'éducation puissent rentrer au moment où la présence de cette jeunesse est si nécessaire au pays qui dans 10 ans deviendra le département le plus vieux de France.
- Une gestion ( ? ) complètement folle de l'académie :



- Exploitation des non-titulaires qu'on ne paie pas ;
- Refus d'appliquer la loi Sauvadet en ne passant pas en CDI les non-titulaires qui ont plus de 6 ans d'exercice ;
- Un projet académique pour les 3 ans à venir qui est tellement mauvais qu'il a disparu des tablettes !
- Des CIO en cessation de paiement !
- Des conseillers d'orientation contractuels éjectés du département parce qu'ils sont devenus titulaires !...
- Une absence de contrôle du fonctionnement du rectorat permettant à certains de détruire ce qui fonctionnait, de mener une politique de harcèlement, et d'épuisement des personnels ;
- La mise au placard de ceux qui dérangent ;
- Le refus d'intervenir dans les scandales induits par certains chefs d'établissement qui couvrent harcèlement, aberration de comportement, coulage, etc...
- L'incompétence flagrante en matière de gestion des handicaps, des difficultés scolaires, le démantèlement des classes relais

Voici pour les points les plus saillants... la suppression brutale de 20 postes au LP Petit Manoir témoigne, s'il en était besoin, de cette absence totale de gestion et d'un fonctionnement sans vision prospective.

#### **Aussi :**

- ✚ Nous demandons une autre politique de l'Éducation en Martinique avec la fin du « chiffre ».
- ✚ Nous demandons une équipe compétente pour diriger et gérer cette académie ainsi qu'une vision neuve pour l'Éducation en Martinique
- ✚ Nous demandons le maintien de tous les stagiaires et de tous les nouveaux titulaires qui le souhaitent en Martinique, la création de postes pour permettre de faire rentrer ceux qui se retrouvent exilés à 8 000 kilomètres de leur famille.
- ✚ Assez de « burn out » parmi les personnels enseignants et non enseignants qu'on cherche à écraser par des tâches autres qu'essentielles pour la réussite des élèves !
- ✚ **MOBILISONS-NOUS POUR FAIRE ECHEC A LA DISPARITION PROCHE DE NOS METIERS !**
- ✚ **FAUT-IL ATTENDRE LA TRANSFORMATION DE NOS ETABLISSEMENTS VIDES D'ELEVES EN MAISON DE RETRAITE ?**



**Annexes :**

Déclaration de la FSU au CTA du 20 mars 2014 - réponse de la rectrice France Antilles du 21 mars au boycott –

**DECLARATION DE LA FSU AU CTA DU 20 MARS 2014**

Madame la Rectrice,

Nous ne vous ferons pas l'injure de considérer que ce CTA est le pire que nous ayons connu. Hélas, l'Éducation nationale est mise à mal depuis bien longtemps en Martinique et, au fil des années, nos établissements deviennent des établissements fantômes...

Simplement, trop c'est trop. On ne peut indéfiniment concilier la chèvre et le chou et cette nouvelle présentation de la rentrée 2014-2015, en termes de postes est insupportable. Certes, vos services ont bien travaillé car les tableaux sont clairs même si le couac du lycée professionnel Petit Manoir témoigne d'une gestion que nous n'avions pas l'habitude de connaître. En effet, comment est-il possible, du jour au lendemain, de supprimer 20 postes d'un coup ? Le problème est que la potion que vous administrez à notre académie – sur ordonnance certes du ministère – ne fait que finir de nous tuer ! Car, c'est d'abord un pan entier de nos lycées professionnels que vous assassinez. On s'y attendait depuis le temps qu'on les voit minés par leur volume d'élèves mais cette gestion par la fermeture des postes pose un double problème : celui des individus qu'on ne peut liquider aussi facilement que les supports, celui aussi des établissements voués peu à peu à disparaître alors même que la répartition harmonieuse des établissements sur l'ensemble de notre territoire – qu'il s'agisse des lycées professionnels, des lycées d'enseignement général et technologique, des collèges ou des écoles est absolument nécessaire pour éviter à nos élèves, nos enfants, de se retrouver épuisés par la seule fréquentation d'établissements dispersés sur le territoire, sans maillage satisfaisant des transports et avec les embouteillages que nous subissons.

Quant aux hommes....on peut dire que depuis belle lurette nous nous rendons compte qu'ils ne sont que des données comptables, des chiffres qu'on aligne sans s'occuper des dégâts humains que l'on cause.

Car, il faut bien le dire, Madame la Rectrice, vos chiffres donnent froid dans le dos. On ferme 51 postes dans les lycées pro, 16 en lycée, 19 en collège, 4 en SEGPA, soit 90 en tout pour le Second Degré. Le résultat, malgré ce que pudiquement vos services appellent « Postes vacants », ne fait que camoufler la fermeture de postes généralement fermés pour cause de départ à la retraite. Cela permet de s'approcher des chiffres impossibles du ministère, tout en évitant trop de contestation puisqu'il n'y a personne sur ces postes...et du coup nos établissements se désertifient un peu plus alors que nous aurions tant besoin d'un encadrement renforcé de nos élèves.



Et puis, il suffit de regarder la longue liste des postes à complément de service pour se rendre compte des vies individuelles et familiales mutilées. Comment peut-on vivre lorsqu'on est sur deux postes l'un au Morne Rouge, l'autre à Basse-Pointe, ou Morne Rouge- Le Lorrain, ou encore Bellevue - le Carbet, Sainte Anne et Rivière Salée ?... Bref, on pratique le grand écart. Certes, sur le papier, les distances ne sont pas toujours si terribles mais les routes sont-elles si aisées ? Et quid des emplois du temps quand on sait que les chefs d'établissement souvent entendent faire comprendre aux collègues que le respect qui leur est dû passe par les fourches caudines d'un emploi du temps-gruyère qui vous pourrit un an de votre vie ? Que dire de ces collègues auxquels on proposera de faire de la route pour quelques heures impossible – pédagogie oblige – à placer sur un seul jour ? Ainsi un collègue philosophe n'aura pas autre chose qu'un mi-temps décomposé en 3 heures à Bellevue et 6 heures à Frantz Fanon ? Pour quel gain financier une fois déduits les frais de voiture et d'essence ? Et nous ne parlons pas de cette manie de la réunionniste dans les EPLE comme si le nouveau management consistait à épuiser les personnels !

Non ! nous ne pouvons accepter que 25 de nos collègues d'EPS et 22 collègues d'anglais soient transformés en VRP de l'Éducation. Pas plus d'ailleurs que tous les autres puisqu'au total ce sont 181 postes à complément de service qui sont dénombrés ! Comment gérer, lorsque famille monoparentale, il faut déposer ses enfants à l'école, préparer ses cours, assister aux nombreuses réunions, jongler avec les trous des emplois du temps et conserver son calme et sa jovialité vis-à-vis des enfants dont on a la charge ?

Pour toutes ces raisons, Madame la Rectrice, pour d'autres encore liées au déplorable fonctionnement du rectorat qui déraile complètement – et nous vous le démontrerons quand vous le voudrez – , la FSU n'entend pas cautionner cette politique tant nationale que locale. Bien sûr le prochain CTA se passera de quorum, mais les symboles – même si c'est peut-être tout ce qui nous reste – peuvent être une arme redoutable dont nous entendons bien nous servir. A l'allure où nous allons, d'ici 6 ans, l'Éducation en Martinique, celle qui a notamment porté les Zobel et les Césaire ne sera qu'un tas de cendres.

### **Florilège des réponses de la rectrice dans le France Antilles du 21 mars :**

« Notre politique est de faire au mieux pour que les jeunes élèves de Martinique réussissent »

La rectrice, Catherine Bertho-Lavenir, précise que cela ne signifie pas, lorsque l'on parle de perte de postes, que des fonctionnaires de l'Éducation nationale perdront leur emploi.

« Cette remise de postes au ministère se détermine selon un ratio équitable »

« il y a des classes où l'on tombe à 12 élèves. Et il est rationnel dans un projet d'établissement, et c'est ce que l'on demande à Petit-Manoir, de proposer des rassemblements, d'autres offres, une autre façon d'enseigner... »

**NO COMMENT !...**